Ontario

Éco-info

Juillet 1997

Coup d'oeil sur l'environnement et l'énergie

Le changement climatique et le réchauffement du globe

Le changement climatique et le réchauffement du globe sont deux préoccupations environnementales de taille. Dans ce feuillet d'information nous décrivons ces phénomènes et offrons des suggestions sur ce que vous pouvez faire pour contribuer à réduire la gravité du problème.

On entend par changement climatique l'accroissement des températures à l'échelle de la planète et les modifications du climat causés par l'effet de serre et le réchauffement climatique.

L'effet de serre est un mécanisme naturel qui réchauffe la surface de la Terre et rend ainsi possible l'épanouissement des espèces végétales et animales. La chaleur du soleil est retenue dans l'atmosphère par certains gaz appelés gaz à effet de serre. L'effet de serre permet à une partie de la chaleur de s'échapper dans l'espace, mais en emprisonne aussi suffisamment dans l'atmosphère pour réchauffer jour et nuit la surface terrestre.

L'industrialisation a été à l'origine d'un accroissement de la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, qui a fait monter lentement la température moyenne du Globe. On appelle ce phénomène le réchauffement climatique

Les effets du changement climatique

Au Canada, on croit souvent à tort qu'un changement climatique signifie simplement que l'on profitera de températures plus clémentes. Ce n'est pas l'avis des scientifiques qui affirment, au contraire, que le réchauffement climatique aura de graves conséquences environnementales et économiques. Ces répercussions auront une incidence globale et locale :

Vagues de chaleur

Les vagues de chaleur prolongées pourraient être de plus en plus fréquentes.

Orages

Les orages et autres phénomènes météorologiques violents pourraient augmenter en nombre et en intensité.

Précipitations

Des changements dans la configuration des précipitations pourraient provoquer des sécheresses ou des inondations. Dans la région centrale de l'Amérique du Nord, on prévoit une diminution des précipitations provoquée par les hausses de température. Les ressources en eau potable et en eau pour le transport maritime et la production d'électricité risquent d'être touchées.

Élévation du niveau de la mer

L'expansion thermique de l'eau et la fonte des glaciers pourraient faire hausser le niveau des océans, ce qui risque d'inonder les pays de faible altitude, comme la Hollande. Les collectivités côtières telles que celles établies dans les baies d'Hudson et de James pourraient être sujettes à l'érosion, à la perte de terres humides et à l'infiltration d'eau salée dans les cours d'eau douce.

Ravageurs

L'activité des criquets-locustes, des pucerons et des papillons de nuit augmente avec la température. Ces espèces pourraient migrer vers le nord.

Risques pour la santé

Le changement climatique peut avoir des incidences néfastes sur la santé de la population canadienne en raison de l'accroissement du stress dû à la chaleur et des concentrations de moisissures et de champignons. Les

effets sur la santé risquent surtout de toucher les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques et les tout-petits. Des maladies tropicales, comme la malaria, risquent de se propager vers le nord.

Les gaz à effet de serre

En Ontario, les principaux gaz à effet de serre produits par l'activité humaine sont les suivants :

Dioxyde de carbone (CO_2)

Il s'agit du principal gaz à effet de serre. Sa présence est surtout due à la déforestation et à la combustion de carburants fossiles tels que le pétrole, le charbon et le gaz naturel. Il compte pour environ 81 p. 100 des gaz à effet de serre produits en Ontario.

Méthane (CH_4)

Les lieux d'enfouissement, les activités agricoles ainsi que la production, le transport et l'utilisation de gaz naturel sont autant de sources d'émission de méthane. Ce gaz constitue environ 13 p. 100 des gaz à effet de serre produits en Ontario.

Oxyde nitreux (N_2O)

Ce gaz, qui est produit lors de la combustion de combustibles fossiles, est surtout issu en Ontario de l'épandage d'engrais azotés et de la fabrication de nylon. L'oxyde nitreux représente 6 p. 100 des gaz à effet de serre produits en Ontario.

Des efforts à l'échelle mondiale pour prévenir le changement climatique

En juin 1992, le Canada et plus de 150 autres pays ont signé la Convention cadre sur le changement climatique lors du Sommet de la Terre, qui a eu lieu à Rio de Janeiro. Dans le cadre de cette entente, chaque pays développé se donnait pour objectif initial de prendre les mesures nécessaires pour ramener, d'ici l'an 2000, les émissions de gaz à effet de serre aux niveaux de 1990.

En février 1995, les ministres canadiens de l'Environnement et de l'Énergie ont donné le feu vert au Programme d'action nationale sur les changements climatiques, qui jette les bases d'un plan national visant à stabiliser, d'ici l'an 2000, les émissions de gaz à effet de serre aux niveaux de 1990. Il servira aussi de point de comparaison pour la surveillance des émissions qui seront rejetées par la suite.

À l'heure actuelle, la communauté internationale négocie les engagements futurs qui devront être pris pour lutter contre le changement climatique.

Succès remportés en Ontario

Les mesures de rendement énergétique qui ont été adoptées en Ontario contribuent énormément à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Première province canadienne à avoir promulgué des règlements sur le rendement énergétique de produits électriques et d'appareils électroménagers, l'Ontario a établi des normes de rendement minimal pour une quarantaine de catégories des ces produits et appareils. Le ministère de l'Environnement et de l'Énergie a en outre travaillé de très près avec l'industrie à l'élaboration de programmes visant à promouvoir les mesures et les pratiques de conservation de l'énergie.

Le programme Défi-climat (mesures volontaires et registre), lancé dans le cadre du Programme d'action nationale sur les changements climatiques, encourage tous les secteurs à adopter volontairement des mesures rentables pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Plus de 240 entreprises ontariennes souscrivent à ce programme.

En mai 1996, le ministère de l'Environnement et de l'Énergie a soumis un plan d'action dans le cadre de ce programme soulignant l'engagement du gouvernement de l'Ontario à réduire les émissions atmosphériques produites par les opérations gouvernementales de 40 p. 100 par rapport aux niveaux de 1990 et ce, d'ici l'an 2000. Le plan donne aussi le détail des mesures déjà

en place pour réduire les rejets de gaz à effet de serre issus des édifices et des véhicules gouvernementaux, mesures qui ont déjà donné des résultats remarquables.

Les différents paliers de gouvernement ainsi que les secteurs industriels et gouvernementaux déploient, chacun de leur côté, plusieurs autres stratégies de réduction des rejets atmosphériques.

Que pouvez-vous faire ?

Vous pouvez contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre de plusieurs façons :

Conservez l'énergie

Éteignez les lumières et les appareils électroménagers lorsque vous ne vous en servez pas. Achetez des produits et des appareils électroménagers à haut rendement énergétique. Marchez, allez à vélo ou utilisez les transports en commun autant que possible plutôt que de prendre la voiture. Si vous devez conduire, assurez-vous que votre véhicule est toujours en bon état de marche et que les pneus sont gonflés à la pression recommandée. Calfeutrez les portes et les fenêtres de votre demeure et vérifiez-en l'isolation.

Réduisez, réutilisez et recyclez

Les 3R de la gestion des déchets vous permettent d'économiser de l'énergie en réduisant la nécessité de fabriquer de nouveaux produits et la quantité des déchets à enfouir dans les décharges émettrices de méthane.

Faites valoir votre pouvoir d'achat

Achetez des produits écologiques et à haut rendement énergétique, qui sont réutilisables, recyclables et fabriqués avec des matières recyclées. N'hésitez pas à demander aux détaillants de se procurer de tels produits s'ils ne les offrent pas déjà.

Plantez des arbres

Les arbres absorbent et emmagasinent le dioxyde de carbone. Ils peuvent contribuer à réduire vos besoins en chauffage et en climatisation s'ils sont placés de façon à protéger votre demeure du vent et du soleil.

Renseignez-vous

Lisez des articles. Obtenez de l'information sur le changement climatique et l'efficacité énergétique auprès de votre bibliothèque municipale, du gouvernement et des services publics de la ville.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le changement climatique, le réchauffement du globe, la conservation de l'énergie, la pollution de l'air et autres préoccupations environnementales, veuillez communiquer avec le :

Centre d'information
135, avenue St. Clair O
Toronto ON M4V 1P5
Téléphone : 416 325-4000
Télécopieur : 416 323-4564
Sans frais d'interurbain : 1 800 565-4923
Internet : www.ene.gov.on.ca